

55. Réponse à Ordre du 21 mars 1892—Etat donnant les quantités de bœuf salé, en baril; viandes séchées ou fumées et viandes conservées autrement que salées ou saumurées; autres viandes fraîches ou salées, N. S. A.; beurre; fromage et chevaux importés des Etats-Unis en Canada dans chacune des années 1888-89, 1889-90 et 1890-91, ainsi que leur valeur et les taux de droits sur ces articles.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. READ,
Président.

Alors sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

L'honorable M. Vidal, du comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte rendu exact des débats et délibérations du Sénat et de faire rapport de temps en temps, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ No 2,
MERCREDI, 6 avril 1892.

Le comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps en temps de ses vues à la Chambre, a l'honneur de présenter son deuxième rapport :

Votre comité recommande que la copie du compte rendu des débats soit livrée à l'imprimerie par les sténographes au fur et à mesure qu'elle sera transcrite, afin d'avoir pour la distribution aux sénateurs seulement une édition quotidienne spéciale non révisée de deux cents exemplaires des Débats.

Les corrections que les sénateurs jugeront nécessaires de faire à leurs discours devant être faites dans les vingt-quatre heures qui suivront la distribution de l'édition spéciale non révisée; après ce délai, le surintendant des impressions pourra procéder à tirer le nombre voulu d'exemplaires pour la distribution générale et pour les volumes à relier.

Le tout respectueusement soumis.

A. VIDAL,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (17) intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation W. C. Edwards et Compagnie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Howlan, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.